

Règlement du jeu-concours
Enquête visiteurs “Gourmet Box Questionnaire”
Communauté de Communes Coeur de Tarentaise



1. Objet du jeu-concours

L'Office de Tourisme “Coeur de Tarentaise”, organise **du 25 février 2019 au 31 août 2020**, un jeu-concours à destination des clientèles touristiques de la Communauté de Communes “Coeur de Tarentaise”. L'objectif est de les inciter à remplir le questionnaire d'enquête, afin de connaître les comportements et profils de nos visiteurs. Les participants auront la possibilité de gagner un lot en répondant au questionnaire.

2. Modalités de participation

Ce jeu-concours est gratuit et ouvert à toute personne majeure résidant en France ou à l'étranger (à l'exception du personnel de la structure organisatrice, du personnel des institutions de la Communauté de Communes, des socioprofessionnels du territoire et des personnes ayant une résidence principale en Coeur de Tarentaise), qui aura répondu à l'enquête sur <https://lhm.typeform.com/to/xKEmRH?c=web> à raison d'un questionnaire par foyer. Ne peuvent participer aux tirages au sort que les personnes ayant répondu au questionnaire dans son intégralité, communiqué une adresse mail valide avec nom et prénom et validé la lecture et l'acceptation du règlement.

Toute participation incomplète ou incorrecte, ne sera pas prise en compte pour les tirages au sort.

3. Dotation

Chaque gagnant se verra remettre 1 panier garni (soit 6 au total) mis en jeu par l'Office de Tourisme “Coeur de Tarentaise” à l'issue des tirages au sort (voir dates mentionnées ci-dessous).

• Lots : 6 paniers garnis. Valeur indicative : 30 € TTC l'unité.

4. Tirage au sort

Le tirage au sort se fera parmi les questionnaires d'enquête dûment remplis en ligne, au plus tard 2 jours avant la date de chaque tirage au sort.

Chaque tirage au sort sera effectué dans les locaux de l'Office de Tourisme.

Les tirages seront réalisés tous les 2 mois à compter de la date de lancement du concours et prendront fin au 17 février 2020.

Les dates des tirages au sort sont les suivantes (1er : 15/04/2019, 2ème : 14/06/2019, 3ème : 14/08/2019, 4ème : 15/10/2019, 5ème : 16/12/2019, 6ème : 17/02/2020).

Les bulletins ne seront pas conservés après chaque tirage au sort. Les paniers pourront être envoyés par la poste dans un délai de 3 semaines maximum après chaque tirage au sort. Les gagnants ne peuvent en aucun cas demander le remplacement de leur lot par le versement d'une somme d'argent, ni céder leur lot à un tiers ou le remettre en jeu sur Internet. L'office de Tourisme ne remettra pas les dotations en jeu en cas de refus d'une dotation par un gagnant.

5. Information des gagnants

Seuls les gagnants seront informés, par email des résultats de leur participation au jeu-concours.

6. Utilisation des informations

Les informations qui sont demandées dans les questionnaires sont nécessaires au jeu et à l'enquête. Les

réponses aux questionnaires seront saisies à des fins de statistiques uniquement. Les coordonnées des répondants ne serviront que pour le jeu-concours.

Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les candidats disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant auprès de l'Office de Tourisme "Coeur de Tarentaise" – 80 Square de la Liberté – 73600 MOÛTIERS, Tél. 04 79 04 29 05,

Site internet : www.coeurdetarentaise-tourisme.com, E-mail : tourisme@coeurdetarentaise.fr.

7. Règlement

Le fait de participer à ce jeu-concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et la renonciation à toute réclamation. Toutes questions d'application ou d'interprétation du présent règlement ou toutes questions imprévues qui viendraient à se poser seront traitées souverainement par l'Office de Tourisme "Coeur de Tarentaise".

8. Dépôt

Le présent règlement est consultable dans son intégralité sur le site de Coeur de Tarentaise Tourisme : www.coeurdetarentaise-tourisme.com - Rubrique "Informations pratiques" / "Enquête visiteurs - Gourmetboxquestionnaire".

Le règlement est également à disposition gratuitement de toute personne qui en fera la demande à l'Office de Tourisme de Coeur de Tarentaise, 80 Square de la Liberté - 73600 MOÛTIERS.